Envoyé en préfecture le 22/06/2026
Reçu en préfecture le 22/06/2026
Publié le
ID : 035-213500457-20260605-45_2026-DE

République Française
Département d'Ille & Vilaine
Commune de Bruc Sur Aff

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**
**Du CONSEIL MUNICIPAL DE BRUC SUR AFF**

Nombre de conseillers :
En exercice 15
Présents 11
Votants 12
Pouvoirs 1

Date de la convocation : 01/06/2026

Le cinq juin deux mille vingt-six, à dix-heures heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Laurent SULLEROT, Maire.

Présents : SULLEROT Laurent, BOUCHET Isabelle, BOUREL Cécile, DARBOIS Valérie, DE LORGERIL Bertrand, DUCLOYER Arnaud, GICQUEL Jacqueline, HAMON Patrice, HERVÉ Mattis, LE BLEVEC Mickaël, ROUX Emmanuel (départ à 20h55), SALMON Marie
Absents excusés : ESNAUD Corentin, LE COCQ GEFFROY Gwladys (Pouvoir à SULLEROT Laurent), OLIVIER Jennifer (Pouvoir à ROUX Emmanuel)
Absents :

Secrétaire de séance : HERVÉ Mattis

| 45/2026 | **Révision du loyer du logement 3 impasse de la Morandais** |
|---|---|

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que le logement communal situé au 3 impasse de la Morandais, actuellement géré par l'agence immobilière Proximmo, sera vacant courant juin 2026.

Il précise que le montant actuel du loyer mensuel s'élève à 381,27 €. À la suite de l'estimation réalisée par l'agence Proximmo, il est proposé de fixer le loyer à 450 € par mois pour la prochaine mise en location du logement.

Il invite le Conseil municipal à se prononcer sur cette réactualisation.

***Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité des membres votants :***

↳ **Décide** de réactualiser le montant du loyer mensuel du logement communal situé « 3 impasse de la Morandais »,
↳ **Fixe** le loyer mensuel à 450 € pour le prochain locataire, conformément à l'estimation réalisée par l'agence Proximmo, à compter de la présente délibération,
↳ **Autorise** Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Laurent SULLEROT

BRUC-SUR-AFF (Ille-et-Vilaine)